



Lettre d'information académique n°12 - Septembre 2013

publié le 05/09/2013

Lettre de rentrée

Descriptif :

IPR, lettre de rentrée académique

Sommaire :

- 1. Plan académique de formation 2013-2014 :
 - 2. Les orientations 2013-2014 :
 - 3. La dernière session STG
 - 4. Les mesures transitoires STG - STMG
 - 5. Les Travaux académiques mutualisés (TRaAM) :
 - 6. Les formateurs référents :
-

En premier lieu, nous vous souhaitons à tous une très bonne rentrée 2013, avec une pensée particulière pour les nouveaux collègues stagiaires de l'académie. Leur accueil au sein des écoles supérieures du professorat et de l'éducation marque un renouveau de la formation.

Cette nouvelle année scolaire est également marquée par la mise en œuvre de la dernière partie de la réforme STMG. L'identité de la voie technologique du management et de la gestion est profondément modifiée. A la question de savoir quel est l'objet d'étude de STMG, on peut répondre qu'aujourd'hui STMG vise à l'étude de la réalité économique. Elle permet de comprendre l'économie réelle ainsi que les comportements des acteurs. Ce parcours de formation s'appuie sur l'observation d'exemples concrets puisés dans l'environnement international, national ou local. Notre enseignement est donc en phase avec les problématiques économiques actuelles et permet aux élèves de construire un ensemble de connaissances et compétences générales qui les préparent aux études supérieures mais également à former des citoyens. Ce parcours de formation s'appuie sur l'utilisation d'outils numériques au service de la connaissance et à la construction de l'autonomie de l'élève.

2014 marquera la première promotion de titulaires du baccalauréat technologique. Une attention particulière sera faite à l'organisation des examens et à la certification.

Cette lettre de rentrée fera le point sur les thèmes suivants :

1. Le nouveau plan académique de formation
2. Les projets 2013-2014
3. La dernière session STG
4. Les mesures transitoires STG-STMG
5. Les TRAAM
6. Les formateurs référents

● 1. Plan académique de formation 2013-2014 :

Le plan de formation est accessible. Il sera possible de s'inscrire du 3 septembre au 24 septembre. Attention, ces dates sont impératives et l'existence de certaines formations reste conditionnée par le nombre des inscrits. La plupart des formations sont en offre de formation et impliquent une inscription individuelle. Le tableau suivant vous permet de découvrir les différents domaines. Attention, le libellé est parfois réducteur et ne permet pas d'explicitier l'ensemble des éléments prévus. Vous serez participant mais aussi n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé pour intervenir en tant que formateur.

○ Offre de formation (inscription des enseignants obligatoires)

Dispositifs	Numéro	Observations
Les PGI en STMG	13A0130238	Le dispositif peut aussi intéresser les enseignants de STS AM et AG PME-PMI. Il s'agit d'un module de découverte du PGI. Il vous permettra de réaliser des situations avec vos élèves de 1ère en particulier.
Jeux sérieux et pédagogie en Economie/management	13A0130234	Ce dispositif recouvre aussi bien les enjeux pédagogiques de l'enseignement, que les aspects de certification.
Jeux sérieux et pédagogie en STMG	13A0130233	Ce dispositif peut également intégrer les collègues de STS. Il comprend une dimension pédagogique mais abordera également la problématique de la certification et les épreuves orales en 1ère et terminale.
Droit et grands enjeux du monde contemporain	13A0130242	Ce dispositif concerne les enseignants qui interviennent en DGMEC mais également ceux qui s'intéressent à la matière.
Programmes d'enseignement en STMG	13A0130514	Cela concerne les spécialités de terminale : RH, GF, GSI, Mercatique
Favoriser les compétences en langues en STMG	13A0130241	Ce dispositif concerne deux publics : au niveau du secondaire sur les DNL et des STS. Nous solliciterons les collègues qui ont une expérience en classe européenne.
L'approche par compétences en STS et l'évaluation	13A0130236	Ce dispositif concerne l'ensemble des STS : AM-AG PME-PMI, CI, NRC, MUC, TPL, ... L'objectif est de faire le point sur l'évaluation des compétences, la gestion de l'hétérogénéité et la certification.
Espaces collaboratifs et évaluation	13A0130239	Ce dispositif vise à comprendre l'impact des espaces dans l'évaluation en 1ère et terminale. Il concerne tous les enseignants qui ne maîtrisent pas encore les espaces collaboratifs. La formation est progressive et permet une familiarisation rapide. Elle permet également de donner des pistes pour l'enseignement en SDG, spécialité en terminale ainsi qu'en STS pour la gestion des stages.
Evaluation par compétences et numériques	13A0130237	Ce dispositif concerne le secondaire et post-baccalauréat
Neuroéducation et pratiques professionnelles	13A0130240	Ce dispositif s'appuie sur les avancées des neurosciences pour comprendre comment l'élève apprend. Quelles sont les pratiques de l'enseignant qui permettent de gérer l'hétérogénéité des élèves et des nouvelles problématiques du métier.
L'accompagnement personnalisé transversalité mathématiques /spécialité	13A0130243	Ce dispositif vise à créer des projets communs dans le cadre de l'accompagnement personnalisé (en mathématiques mais pas exclusivement).
Les jeux sérieux au service de la découverte des formations et métiers : liaisons collèges-lycées	13A0130235	Ce dispositif vise à proposer des outils pour valoriser la filière STMG auprès des collégiens.
Préparation agrégation interne Economie-Gestion	13A0130267	Il est encore possible de s'inscrire à la formation en contactant Catherine Barrue.

○ Les formations d'établissement

LIAISON BAC PRO-STS	13A0130513	Ce dispositif est piloté par le lycée Aliénor d'aquitaine
LE CHANGEMENT DE POSTURE DE L'ELEVE	13A0130761	Ce dispositif est piloté par le lycée Victor Hugo : il vise en particulier à travailler sur le continuum -3, +3 et ma découverte du monde économique. Ce dispositif peut s'inscrire dans le cadre de la poursuite d'études vers le LGT.
Les liaisons collèges-lycées 79	13A0130647	Ce dispositif est piloté par le lycée Joseph Desfontaines de Melle. il vise en particulier à travailler sur le continuum -3, +3 et ma découverte du monde économique. Ce dispositif peut s'inscrire dans le cadre de la poursuite d'études vers le LGT.

○ Formations en public désigné

Réforme de la filière technologie hôtellerie	13A0130231	Formation en public désigné. La liste des enseignants concernés sera communiquée directement.
Gérer la continuité -3, +3 en STS	13A0130232	Ce dispositif concerne la problématique de la gestion du site Admission post bac et de l'orientation. Il concerne les enseignants du secondaire pour la partie orientation et STS pour APB. La formation sera réalisée en deux temps : la matinée consacrée à la gestion APB puis l'après-midi à l'accueil des publics hétérogènes en STS.
Les réformes en STS (CGO, TOURISME, ...)	13A0130244	Attention, le libellé ne retient que le BTS CGO. Il concerne d'autres BTS. Les enseignants seront convoqués directement.
Réunion des formateurs d'économie-Gestion	13A0130245	Ce dispositif concerne l'ensemble des enseignants qui vont intervenir dans les différents dispositifs. Une partie de ce dispositif sera réalisée en présentiel et l'autre par une classe virtuelle.

○ Autres formations

Formation Prévention aux risques dans l'entreprise	Ce dispositif concerne les enseignants option A et de BTS AM et AG PME-PMI. Les convocations seront nominatives.
Atelier TICE : La boîte à outil de l'enseignant de STMG	Ce dispositif sera animé par monsieur Vivier. De nouvelles zones géographiques seront couvertes pour permettre à tous de se former.
Gérer le changement : le stress et l'estime de soi de l'enseignant	Ce dispositif est centré sur les pratiques des enseignants et assuré par le docteur Potevin et madame Sylvie Dieumegard. Les dates seront communiquées ultérieurement.

Pour accéder aux inscriptions : [PAF](#)

● 2. Les orientations 2013-2014 :

○ L'orientation en STMG

La filière est maintenant complète et nous commençons à avoir des outils pour communiquer. L'effort d'information est à faire au niveau de la classe de seconde ou il existe encore de trop nombreuses réorientations dans certaines zones géographiques mais également auprès des élèves indécis qui ne connaissent pas suffisamment la filière. Certaines expériences de découverte de SDG dans certains lycées ont permis d'augmenter les flux sur certaines zones (création de deux nouvelles classes). Au niveau de la 3ème, l'étude des flux de certains collèges montre qu'ils n'ont pas d'orientation vers STMG. Il existe donc un déficit d'informations auprès des élèves et des enseignants.

Le travail sur les réussites dans le supérieur est à valoriser. Il convient d'encourager nos élèves à se candidater vers les classes préparatoires (ECT de la Venise Verte, DCG, STS, IUT). La poursuite d'études vers des licences professionnelles est aujourd'hui largement développée. L'action de valorisation du parcours post-bac est à réaliser tout au long de l'année scolaire. Ce sont autant de facteurs positifs pour valoriser la filière.

○ D.U REBOND.

La liaison Université / STS est reconduite cette année encore. Les décrocheurs de l'université se voient offrir une possibilité de trouver une réorientation positive. L'accompagnement de ces nouveaux publics doit être mis en place pour réussir l'intégration dans les sections. L'université de Poitiers s'appuie sur le dispositif D.U REBOND. Jean-Louis L'HOSTIS est le référent pour ce dispositif.

○ Le mot d'or, le concours du français des affaires.

Le concours du mot d'or de la francophonie et du français des affaires se déroulera le 18 mars 2014 de 14 heures à 15 heures. Il est ouvert aux élèves de seconde PFEQ, 1ère STMG et hôtellerie, Terminale STMG, STS, DCG. Vous pouvez dès maintenant communiquer auprès de vos élèves. Une actualisation du site sera effectuée dans les semaines à venir. Le lauréat académique 2013 est Victor TOKIC du lycée Joseph Desfontaines de Melle.

○ Les mini-entreprises

Cette année, le lycée Victor Hugo entre dans le circuit des mini-entreprises au niveau de la seconde. Il rejoint le lycée de l'Union Chrétienne de Poitiers qui participe à ce concours depuis quelques années. Une présentation du dispositif sera mise en place cette année. Vous pourrez vous y inscrire.

○ Le tournoi de gestion

Le tournoi de gestion destiné aux secondes sera remis en place cette année. L'objectif est de créer de l'appétence pour les sciences de gestion et faire connaître la démarche technologique. Madame Valérie Millet (valerie.millet@ac-poitiers.fr) sera votre interlocutrice pour cette année 2013-2014.

○ Les actions et expérimentations locales

Certains dispositifs innovants fonctionnent bien depuis quelques années. Ces actions valorisent la filière et offrent aux élèves une diversité dans les apprentissages. Depuis quelques années, le challenge d'entreprise du lycée Saint-Jacques de Compostelle touche un large public de collégiens. Si vous souhaitez vous renseigner, vous pouvez contacter monsieur Marc Bainvel et madame Laëtitia Queneau.

Au niveau des STS, le concours NEGOPARTY organisé par l'équipe pédagogique du lycée du Bois d'amour est un exemple de partenariat réussi entre les professionnels et l'éducation nationale. Votre interlocutrice pour cette année est Laurence Manoir.

● 3. La dernière session STG

Les résultats de la session 2013 (avant la session de septembre) font apparaître une remontée du taux de réussite académique. Le taux académique s'établit à 86,3 % soit 2 points au dessus des résultats nationaux et surtout +3.6 points au dessus des résultats académiques 2012. Les résultats restent hétérogènes d'un département à l'autre puisqu'ils s'établissent de 84,8 % à 91,1 %.

● 4. Les mesures transitoires STG - STMG

A compter de la session 2014 de l'examen du baccalauréat technologique, les candidats de la série « sciences et technologies du management et de la gestion » (STMG) remplissant les conditions prévues par les articles D. 336-13 et D. 336-14 du code de l'éducation ont la possibilité, conformément aux dispositions de ces articles, de conserver leurs notes obtenues dans la série STG avant la session 2014.

Dans les conditions définies :

- Les notes obtenues aux épreuves de français (les notes obtenues à l'épreuve écrite et à l'épreuve orale de français

sont indissociables), histoire-géographie, philosophie, mathématiques, éducation physique et sportive, langue vivante 1 et langue vivante 2 pour la série STMG peuvent être conservées au titre des mêmes épreuves ;

- Les notes obtenues aux épreuves d'économie-droit et de management des organisations peuvent être conservées au titre des mêmes épreuves pour la série STMG ;
- La note obtenue à l'épreuve de spécialité : communication et gestion des ressources humaines, mercatique (marketing), comptabilité et finance d'entreprise ou gestion des systèmes d'information peut être conservée au titre de l'épreuve de spécialité pour la série STMG selon le tableau de correspondance des spécialités figurant ci-dessous.
- Les notes obtenues aux épreuves facultatives de langue des signes française (LSF), d'éducation physique et sportive, d'arts (arts plastiques, cinéma audiovisuel, danse, histoire des arts, théâtre, musique) peuvent être conservées au titre des mêmes épreuves pour la série STMG.

En application de l'article D. 331-42 du code de l'éducation, les candidats scolaires ayant échoué à l'examen du baccalauréat technologique dans la série STG à la session 2013 sont autorisés à effectuer une nouvelle préparation de l'examen respectivement dans la série STMG selon le tableau de correspondance des spécialités figurant en annexe du présent arrêté.

A la session 2014, les candidats bénéficiant des possibilités prévues par l'article 1er ou par l'article 2 du présent arrêté, peuvent, à leur demande, être dispensés de l'étude de gestion dans la série STMG.

Les candidats font connaître leurs éventuelles demandes de dispense au moment de l'inscription à l'examen.

SPÉCIALITÉS DANS LA SÉRIE STG avant la session 2014	SPÉCIALITÉS DANS LA SÉRIE STMG à compter de la session 2014
Communication et gestion des ressources humaines	Ressources humaines et communication
Mercatique (marketing)	Mercatique (marketing)
Comptabilité et finance d'entreprise	Gestion et finance
Gestion des systèmes d'information	Systèmes d'information de gestion

Bulletin Officiel [↗](#)

● 5. Les Travaux académiques mutualisés (TRaAM) :

L'année 2012-2013 a permis de produire des supports sur les jeux sérieux et les PGI. Vous trouverez ces éléments à l'adresse suivante : <https://ww2.ac-poitiers.fr/ecolgt/> [↗](#)

Pour l'année 2013-2014, les thèmes sont :

○ Thème 1 :

L'impact de l'introduction des tablettes tactiles dans l'enseignement de 1ère STMG et le rôle des terminaux mobiles en STS dans et hors de la classe.

○ Thème 2 :

Utilisation des espaces collaboratifs dans la construction du projet de terminale STMG et de la certification.

Les pratiques collaboratives en STS au service de l'acquisition des compétences du référentiel.

Nous attendons une confirmation que ces projets seront retenus.

L'espace pédagogique va être rénové pour faciliter les échanges et améliorer la communication entre les établissements.

L'espace collaboratif professionnel (Nuxeo) est important. Il doit vous permettre de mutualiser et bénéficier des innovations de tous les collègues. Il contiendra des informations sur les coordonnateurs des établissements pour faciliter les échanges. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter sebastien.vivier@ac-poitiers.fr

● 6. Les formateurs référents :

Dispositifs	Nom de référent

D.U REBOND	Jean-Louis L'HOSTIS
Accueil des étudiants de l'université en période d'observation dans les établissements.	
Plan académique de formation	Catherine BARRUE
Fonctionnaire stagiaire	Joëlle GARAUDE
STMG Mercatique	Frédéric BEZOS Sandrine BOUYER Jean-Louis MAILLARD
STMG Gestion Finance	Nathalie RIVAULT
STMG RH & CO	Valérie BARTHELEMY Jennifer BERTRAND Sophie PIN
STMG SIG	Nicolas GOURBEAULT

Une [vidéo](#) réalisée par un élève de STMG à partager avec vos élèves pour travailler leur confiance en eux.

Bonne rentrée à vous tous. Nous restons à votre écoute.

E. AUBOUËR

P. TASSION



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.